Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 74 (1977)
Heft: 6

Rubrik: Billet du président ; Communiqué SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BILLET DU PRÉSIDENT

Les contacts entre le Comité central et la grande famille de la SAR, dont tous les membres sont titulaires à part égale sont, à mon sens, rares, assez distants, voire quelque peu anonymes. Ceci provoque un peu de relâchement, avec le recul du temps, ce dernier se transforme en une certaine indifférence. Le processus suivant son cours, nous arrivons à cette situation que personne ne souhaite et que tout le monde regrette : manque de relation entre administration (CC) et administrés (membres). N'avons-nous vraiment rien à nous dire ? Tous les membres de la SAR sont-ils enchantés des décisions du Comité central et de son président ?

Mes prétentions sont trop modestes et mon désir de travailler, de trouver une solution satisfaisante à tout problème qui se pose pour répondre par l'affirmative.

Sur invitation de sections intéressées, je me suis rendu à diverses assemblées. J'éprouve un réel plaisir parmi ces membres apiculteurs. Les délibérations sont toujours intéressantes et nous retrouvons chaque fois des hommes combien dévoués aux responsabilités. J'éprouve même une certaine satisfaction lorsqu'un président relève une décision douteuse ou discutable du comité SAR. Je cite un cas concret !

Le président de section a l'immense plaisir (moi de même) de remettre à un vétéran le « souvenir » pour vingt-cinq ans de fidélité à la SAR. Et la langue française si riche, si agréable à formuler permet au président de dire, avec beaucoup d'humour, une pincée de gentillesse et un brin d'ironie, les sentiments qu'il éprouve à l'égard de ce « souvenir ». Tout le monde applaudit... et le président SAR fait bonne mine à mauvais jeu !

Le problème se pose actuellement. Il est nécessaire de refaire un souvenir pour vingt-cinq ans de fidèle collaboration à nos couleurs. Par ces lignes, je pose la question : « Devons-nous reprendre contact avec le fournisseur du dernier modèle (cendrier), ou revenir au magnifique gobelet remis antérieurement, qui faisait la fierté de celui qui le recevait et la joie de ses proches ? » A ce sujet, avez-vous d'autres propositions éventuelles pour commémorer ce quart de siècle apicole ?

A vous, chers membres, chers amis — vous êtes tous concernés — prenez la plume et adressez-moi sans tarder vos propositions, vœux et toute suggestion possible d'améliorer nos contacts tout en resserrant notre amitié.

Adrien Paroz.

Communiqué SAR

PRIX DES MIELS 1977

Miels contrôlés

Marchandises en vrac :

	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 11.—
b) aux détaillants	Fr. 13.—
c) aux consommateurs	Fr. 15.—

Marchandise emballée, poids net :

	500 gr.	1000 gr.
a) aux grossistes	Fr. 6.50	13.—
b) aux détaillants	Fr. 7.—	14.—
c) aux consommateurs	Fr. 8.—	16.—

Ces prix sont des prix MINIMA.

L'emballage doit être compté en plus au prix coûtant.

Le miel de colza se paiera Fr. 1.— en moins par kg. par rapport aux prix ci-dessus.

L'apiculteur sérieux et conscient de la solidarité fait contrôler son miel.

Prix fixés par la FSSA dans sa séance du 26.3.1977.

Comité SAR.

A vendre, ruchettes d'élevage, d'occasion, en bon état, pour pavillon, paroi arrière vitrée, comprenant 1 partition vitrée, 1 planche couvre-cadre, 1 coussin nourrisseur, soit :

24 ruchettes à 6 demi-cadres : Fr. 50.— la pièce ;
6 ruchettes à 12 demi-cadres : Fr. 70.— la pièce ;
2 ruchettes à 24 demi-cadres : Fr. 90.— la pièce.
(Pris en bloc : 10 % de rabais.)

RITHNER FRÈRES, 1870 Monthey, Tél. (025) 4 21 54.

A vendre encore quelque ruchettes de fécondation au prix de 32 francs pièce.
Ernest Paroz, apiculteur, 2711 Le Fuet, tél. (032) 91 27 12 aux heures de repas.